

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 01875

Numéro SIREN : 392 496 980

Nom ou dénomination : 3 D CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2021 sous le numéro de dépôt 10918

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
de la société 3D CONCEPT
société à responsabilité limitée
en société par actions simplifiée**

-0-0-0-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 3D CONCEPT,
société à responsabilité limitée,
en société par actions simplifiée**

-O-O-O-

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même Code par décision unanime des associés, en date du 8 avril 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers éventuels stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à ces missions. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- L'activité principale de la société est l'import-export de mobilier et matériel de bureau, le conseil et l'aménagement de bureaux ainsi que l'architecture intérieure.
- La dernière situation des comptes arrêtés en date du 31 mars 2021 fait apparaître une situation nette positive de 206 K€ et un résultat net comptable de 3 K€ ;
- Le poste « Disponibilités » à l'actif du bilan au 31 mars 2021 s'élève à 59 K€ ;



Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à ces missions.

Ces diligences ont consisté à :

- contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis l'arrêté de comptes annuels en date du 30 septembre 2020, le montant des capitaux propres déterminé selon les règles et méthodes comptables pour l'établissement des comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

L'analyse a été effectuée sur la base des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2020 et de la situation arrêtée au 31 mars 2021, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Bordeaux,

Le 19 avril 2021.

POUR LA S.A.S. COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Jean-Philippe Seguin

Commissaire à la transformation